



## Communiqué de presse

032/2023

Montreuil, le 29 mars 2023.

### Pas d'autres choix que la détermination !

Après deux mois de mobilisations, les salarié-e-s, les jeunes, les retraité-e-s restent plus que jamais déterminé-e-s à imposer d'autres choix. Encore deux millions de personnes dans les rues pour exiger le retrait de la réforme des retraites à 64 ans.

L'utilisation du 49-3 a aussi imposé un budget hospitalier qui ne couvre pas l'inflation et entraîne des plans d'économies avec des fermetures de lits et des suppressions de postes.

Les conditions de travail vont continuer à s'aggraver en même temps que les conditions de prises en charge et entretenir les difficultés d'embauche, les abandons du métier qui s'accroissent, en particulier chez les aides-soignant-e-s et les infirmier-e-s, du fait de conditions de travail qui font perdre tout sens à ce dernier.

Comment accepter des niveaux de rémunération, et donc de pensions, très en dessous de ce qui est attendu du fait de l'utilité sociale de nos métiers et de nos missions ?

Comme accepter la situation scandaleuse des infirmier.e.s qui, après avoir perdu la bonification sous l'ère de R. Bachelot au ministère de la Santé, seront obligé-e-s de travailler 9 ans de plus qu'il y a 20 ans.

Comment accepter que près de 40 % des aides-soignant-e-s, aides medico-psychologiques et environ 20 % des infirmier-e-s partent à la retraite avec un taux d'invalidité plus ou moins important.

Les salarié-e-s de la santé et de l'action sociale ne pourront jamais accepter cette réforme des retraites qui nie la pénibilité des professions.

Le retrait de la retraite à 64 ans et l'ouverture de négociations sur le développement d'une protection sociale de haut niveau par une politique des salaires et de l'emploi, la réduction de la pénibilité du travail et d'une meilleure articulation vie privé-vie au travail par l'instauration des 32 heures hebdomadaire et la retraite à 60 ans, la reconnaissance des pénibilités des métiers par un départ anticipé à 55 ans, reste une exigence et serait un signe fort et intelligent envers les salarié-e-s de notre secteur, c'est ce que nous attendons du rendez-vous proposé par Madame Borne.

Dans l'attente, la Fédération CGT santé action sociale appelle l'ensemble les salarié-e-s de notre champ à poursuivre les mobilisations, les appels à la grève et à s'inscrire pleinement dans la journée d'action du 6 avril.